

BULLETIN D'INFORMATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

No. 133

Stationnement maison communale

Une signalisation officielle avec modalités de stationnement sera installée prochainement sur la place à côté du molok à la rue de la Forge.

Aménagement complexe scolaire

Le Conseil communal a avalisé le projet citoyen « Aménagement d'une tour à hirondelles, d'un hôtel à insectes et d'une prairie fleurie » au sud-est du complexe scolaire sur la butte du chêne.

Cet aménagement pédagogique s'inscrit dans le développement promotionnel d'une pédagogie écoresponsable environnementale et touristique du village.

Ce projet a reçu le soutien des instances cantonales SEN, ENV, EFEJ, de la commission d'école du CSHP et du corps enseignant.

Les travaux de réalisation débuteront dès la mi-mai. Une inauguration officielle est prévue à la mi-juin.

Les élèves du CSHP seront fortement impliqués dans ce projet avec diverses activités, telles que : leçons pédagogiques avec enseignants ou intervenants externes, création de nids d'hirondelles, confection de l'hôtel à insectes et suivi de l'évolution du projet.

Une campagne de parrainage « Nids d'hirondelles » sera mise sur pied afin que chaque citoyen puisse soutenir la démarche et soit associé directement au projet en participant à son financement

Permanence de consultation du projet : Michel Martinoli, conseiller communal, est à l'entière disposition des citoyennes et citoyens tous les mercredis et jeudis aprèsmidi au bureau communal. Si une personne ou un groupe de personnes désire rencontrer le conseiller communal en dehors de ces 2 jours, il faudra au préalable prendre rendez-vous en composant le numéro de téléphone 078 912 58 69

Journée mondiale de l'abeille

La commission culturelle et d'embellissement organise une conférence publique le mardi 15 mai 2018 à 20h00 à l'Epicentre et recevra Mme Sonia Burri, présidente de l'Association Romande d'Apiculture.

Entrée libre-Collecte à la sortie

Assemblée communale

La prochaine assemblée communale se déroulera le 24 mai prochain à 20h00 à l'Epicentre. L'ordre du jour vous parviendra prochainement.

Les informations figurant dans ce bulletin ont été approuvées par le Conseil communal dans sa séance du 25 avril 2018